

**Diagnostic des sols sur les lieux  
accueillant des enfants et adolescents**

**Déploiement national**

**Ecole maternelle Pauline Kergomard  
Angoulême (Charente)**

**Note de Première Phase (NPP)**

N° 0160156H\_RNPP



## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

### **Ecole maternelle Pauline Kergomard Angoulême (Charente)**

### **Note de Première Phase (NPP)**

N° 0160156H \_RNPP



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	B. DUBEAUX	Responsable d'activité HSE
<b>Vérificateur</b>	M. BRIZIO	Responsable de bureau HSE
<b>Approbateur</b>	N. PLANEL	Responsable d'activité sites et sols pollués

## SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

### Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

**L'école maternelle publique Pauline Kergomard** (ETS P160156H) est située 6, boulevard Pierre Camus à Angoulême (16), au nord-est du centre-ville, au nord-est de la gare d'Angoulême et à l'est du fleuve la Charente. Cette école accueille environ 80 enfants âgés de 2 à 6 ans.

L'école maternelle, propriété de la Ville d'Angoulême, s'étend sur une surface d'environ 2414 m<sup>2</sup> qui comprend :

- Deux bâtiments :
  - o un bâtiment de plain-pied, sans vide-sanitaire ni sous-sol, accueillant les salles de classe.
  - o un bâtiment de plain-pied, accueillant un logement de fonction actuellement inoccupé.
- Un espace extérieur constitué :
  - o d'une cour de récréation recouverte d'un enrobé en bon état avec une bordure en sol nu partiellement végétalisée ;
  - o un jardin potager pédagogique au sein de la cour de récréation ;
  - o une bordure enherbée en limite de propriété nord/nord-ouest (non accessible aux enfants);
  - o un jardin associé au logement de fonction (non accessible aux enfants de l'école).

Au total 80 élèves et 9 personnels adultes ont été recensés dans l'établissement. Cet établissement ne comporte pas d'internat. Un logement de fonction est présent mais il est inoccupé depuis plusieurs années.

Les revêtements des pièces du bâtiment majoritairement en PVC et parfois en carrelage ainsi que l'enrobé de la cour sont en bon état. Aucun indice d'une pollution n'a été mis en évidence lors de la visite de l'école maternelle Pauline Kergomard.

## **Résultats des études historiques et documentaires**

Cette école maternelle a été construite à proximité supposée de deux sites recensés dans la base de données BASIAS correspondant à une imprimerie (n° POC1600372) et à une tannerie (n° POC1600200), ce qui a motivé son inclusion dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique montre que les bâtiments de l'école maternelle ont été construits en 1955 sur un site déjà utilisé comme école. L'Imprimerie Générale Charentaise (BASIAS n° POC1600372) a été exploitée entre 1960 jusqu'au début des années 1980. L'emplacement exact de la parcelle de l'imprimerie (POC1600372) n'est pas connu et bien que la superposition ne puisse pas être retenue au regard des dates d'activité, la contiguïté de ce site BASIAS avec l'école ne peut être écarté. Concernant la tannerie (BASIAS n° POC1600200) celle-ci a été localisée dans le faubourg l'Houmeau, à environ 600 m à l'est de l'école. L'école maternelle est également située à 15 m au nord d'anciens hangars ferroviaires et à 20 m à l'ouest d'une ancienne école d'artillerie non recensés dans la base de données BASIAS.

Aucune autre ancienne activité industrielle n'a été identifiée dans le proche environnement de l'école.

## **Résultats des études géologiques et hydrogéologiques**

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que le sous-sol au droit de l'école maternelle est constitué d'une alternance de marnes et de calcaire. Les écoulements d'eaux souterraines dans ce type de sous-sol étant complexes il n'a pas été possible de déterminer la profondeur ni le sens d'écoulement des eaux souterraines au droit de l'école.

Au regard de ces éléments, il sera considéré que le site BASIAS POC1600372 (ancienne imprimerie), les hangars ferroviaires et l'école d'artillerie sont potentiellement situés en amont hydraulique de l'école.

## **Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire**

S'agissant d'une école maternelle, avec logement de fonction (non occupé) et jardin pédagogique, trois scénarios d'exposition sont à considérer.

Un scénario d'exposition potentielle a été retenu :

- l'inhalation de l'air dans le bâtiment, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS, des anciens hangars ferroviaires et de l'ancienne école d'artillerie :

Les incertitudes concernant la localisation exacte du site BASIAS POC1600372, la présence à proximité de l'école d'anciens hangars ferroviaires et d'une ancienne école d'artillerie, et les incertitudes du contexte hydrogéologique ne permettent pas de conclure à l'absence d'influence de ces sites sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'école maternelle via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines.

Les deux autres scénarios ont été écartés :

- l'ingestion de sols par les enfants :

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiel n'a pas été retenu du fait de l'absence d'activité industrielle au droit de l'école et de l'absence d'activité émettrice de fumées ou de poussières à proximité.

- l'ingestion d'eau potable:

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise des sites BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement, nous proposons que l'école maternelle publique Pauline Kergomard (ETS n°P160156H)  **fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2)**  à l'issue de la phase 1.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

Le programme d'investigations de phase 2 concerne l'air du sol au droit du logement de fonction et l'air sous la dalle du bâtiment au droit des salles de classe.

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**